

Ce document contient les évolutions de la version 1.2.

ÉVOLUTIONS DE LA VERSION 1.2

Dans le GUICHET (SVES)

Paramétrage :

Mise à disposition de l'outil de paramétrage des pages d'accueil.

(Sur commande ;

permet de personnaliser l'ergonomie des pages d'accueil et les paramètres particuliers de chaque commune (leurs ARE, les tailles de fichiers acceptés, les liens url, les couleurs, les polices, les messages, les libellés des boutons, les cerfas recevables par la commune, liste des pièces obligatoires pour la commune en fonction des dossiers, etc.)

Cerfa :

Intégration du cerfa modificatif à partir d'un dossier initial déposé numériquement

(inclut toutes les interactions entre le Guichet et Oxalis/DDC)

Cerfa :

Intégration des cerfas DOC, DAACT à partir d'un dossier initial déposé numériquement.

Saisie demande :

Calcul automatique des sommes dans les tableaux de surface.

Saisie demande :

Ajout d'un écran de saisie connecté BAN, qui apparaît à chaque fois qu'un utilisateur entre dans un champ adresse. L'adresse est vérifiée et ses coordonnées gps sont récupérées. Si l'adresse n'est pas existante, l'utilisateur peut saisir/corriger manuellement.

Déclaration destinataires :

Gestion des destinataires multiples et des adresses mail de suivi.

Gestion des pièces «fréquentes » à fournir :

Il y a maintenant possibilité pour la commune de rendre certaines pièces obligatoires , en plus de celles déclarées par le Code de l'Urbanisme (paramétrage effectué par Operis sur demande).

Gestion des règles :

La collectivité peut demander à Operis la modification des niveaux de règles en place (contrôle de pièces, règle de vérification de saisie, etc.).

Ex : une règle pourrait passer de obligatoire en facultatif, de facultatif en obligatoire ou être désactivée.

Dans DROITS DE CITÉS et OXALIS

Cerfa :

Intégration des cerfas : modificatif, DOC, DAACT

Déclaration destinataires :

Gestion des destinataires multiples et des adresses mail de suivi.

Suivi :

Suivi des dossiers numériques, avec tableaux de bord (requêtes) pistant les dossiers en fonction de leur statut

AEE / ARE :

Contenu des AEE/ARE disponible par type de dossier (et par commune). Paramétrage effectué par Operis après fourniture des contenus désirés.